

**Arrêté fixant la composition  
de la commission de  
sélection du recrutement  
par la voie contractuelle  
offert aux bénéficiaires de  
l'obligation d'emploi (BOE)**

Corps : **technicien de recherche et de formation classe normale**

Branche d'activité professionnelle : J

Emploi type : **gestion administrative**

Nature : **par la voie offerte aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi**

Affectataire : **Université Paris-Est Créteil Val de Marne**

Session : **2019**

**Le président de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne,**

- Vu l'article 27 de la Loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu l'arrêté du 09 mai 2019 autorisant au titre de l'année 2019 des recrutements externes et internes de techniciens de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

**ARRÊTE :**

**Article 1er :** La commission de sélection du recrutement par la voie contractuelle de technicien de recherche et de formation classe normale offert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE), organisée par l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, est composée ainsi qu'il suit :

- Madame Caroline DELMET, attachée principale d'administration de l'Etat, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil, présidente,
- Madame Maud KALOMBO, secrétaire administrative de classe supérieure de l'Education nationale, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil.
- Madame Rebecca RAMASSAMY, assistante de service social des administrations de l'état, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Créteil.

**Article 2 :** Le directeur général des services de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 19 septembre 2019

Pour le président et par délégation  
Le directeur général des services adjoint  
en charge des ressources humaines

  
Renaud SIOLY